

TARIFS*(1) DU SERVICE ENFANCE 2022-2023

Restaurant scolaire	
Repas – enfant domicilié à Assérac	4.20€
Repas – enfant domicilié hors commune	4.60€
Repas – enfant présent non inscrit	6.00 €
Repas – enfant inscrit non présent sans justificatif médical	Prix du repas
Repas – enfant inscrit non présent avec justif médical	0€
Forfait PAI (projet d'accueil individualisé)	2€

Accueil de loisirs périscolaire	
☞ Enfant domicilié sur la commune d'Assérac ☞	
Le service est facturé au quart d'heure – Tarification au taux d'effort*(2)	
TAUX D'EFFORT	0.25%
Coût pour une heure de présence	
Tarif plancher	1.20€
Tarif plafond	3.75€

Exemples :

- Quotient familial de $350 \times 0.25 = 0.875$, donc application du tarif plancher, soit 1.20€ pour une heure de présence.
- Quotient familial de $1100 \times 0.25 = 2.75€$ pour une heure de présence.
- Quotient familial de 2000 ou plus $\times 0.25 = 5€$ ou plus, donc application du tarif plafond, soit 3.75€ pour une heure de présence.

Accueil de loisirs périscolaire	
☞ Enfant domicilié hors commune ☞	
Le service est facturé au quart d'heure – Tarification au taux d'effort*(2)	
TAUX D'EFFORT	0.31%
Coût pour une heure de présence	
Tarif plancher	1.50€
Tarif plafond	4€

Tarification complémentaire périscolaire	
Présent non inscrit	Facturation du temps de présence + 2€ de pénalité
Inscrit non présent : forfait matin	3.75€
Inscrit non présent : forfait après-midi	7.50€
Goûter	0.70 €

Accueil de loisirs extrascolaire (mercredis et vacances scolaires)		
☞ Enfant domicilié sur la commune d'Assérac ☞		
Le service est facturé à la demi-journée + repas – Tarification au taux d'effort*(2)		
TAUX D'EFFORT	½ journée	Journée complète
	0.55%	1.10%
Tarif plancher	2.50€	5€
Tarif plafond	8€	16€

Exemples pour une journée complète :

- Quotient familial de $350 \times 1.10\% = 3.85$, donc application du tarif plancher, soit 5€ pour une journée.
- Quotient familial de $1100 \times 1.10\% = 12.1€$ pour une journée.
- Quotient familial de $1500 \times 1.10\% = 16.50€$, donc application du tarif plancher, soit 16€ pour une journée.

Accueil de loisirs extrascolaire (mercredis et vacances scolaires)		
☞ Enfant domicilié hors commune ☞		
Le service est facturé à la demi-journée + repas – Tarification au taux d'effort*(2)		
TAUX D'EFFORT	½ journée	Journée complète
	0.75%	1.50%
Tarif plancher	3.75€	7.5€
Tarif plafond	12€	24€

Tarification complémentaire extrascolaire	
Repas	3.80 €
Goûter	0.70€
Sortie piscine ou cinéma	3 €/sortie
Grande sortie (hors piscine et cinéma)	4.5€/sortie
Inscrit non présent (sans justificatif)	Tarif plafond journée + tarif repas + tarif goûter + tarif sortie si prévue au programme
Présent non inscrit	Temps de présence facturée + 5€ de majoration

*(1) en vigueur, sous réserve de modification en cours d'année.

*(2) quotient familial x le taux d'effort associé au service.